

Le débat public sur le REGL a posé pour la future assemblée la base de son action sur la mobilité : pour la desserte de la métropole lilloise mais aussi pour tous les habitants du Nord-Pas de Calais – Picardie

Un débat nécessaire et fructueux

Fort du bilan qui vient d'être publié par la CNDP, Europe Écologie Les Verts se félicite du débat public sur le REGL : à défaut d'une construction collective préalable, c'est une réelle chance d'avoir pu mener un tel débat pendant quatre mois. Celui-ci a permis aux acteurs publics, professionnels, aux associations, aux usagers et à tout un chacun de s'exprimer sur un sujet qui le concerne. Comme le souligne la CNDP, ce débat « peut être qualifié de véritable évènement démocratique à l'échelle régionale ».

Mais le débat a montré que le seul sujet du REGL, limité au lien entre la métropole de Lille et le bassin minier, aurait dû être élargi à la mobilité pour la desserte de la métropole dans son ensemble, pour au-delà, poser les bases de la problématique « mobilité » en Nord-Pas de Calais, puis dans la grande région Nord-Pas de Calais – Picardie.

Le bilan de la CNDP pose ainsi qu' : « un consensus fort existe sur la nécessité de faire baisser la part de l'usage individuel de la voiture dans les déplacements et de renforcer celle du ferroviaire. Pour ce faire, le public exige une meilleure prise en compte de l'ensemble des usages. Il faut aller au-delà de la relation domicile-travail. »

Un débat à poursuivre par l'assemblée régionale élue en décembre

Pour EELV, la décision concernant ce projet REGL ne peut être prise en 2015 par l'assemblée sortante, mais par la nouvelle assemblée élue en décembre, pour plusieurs raisons décrites dans le bilan de la CNDP :

- Il y a des manques dans le dossier notamment concernant :
 - les incidences du projet sur l'aménagement des territoires et leurs partenariats ;
 - les équipements connexes au projet à la charge des territoires, de l'État et des départements ;
 - le coût réel du projet et de ces incidences et leur financement. Aucune autonomie fiscale des régions ne semble prévue. Comment finance-t-on un tel projet ?
- La problématique de la fusion entre le Nord-Pas de Calais et la Picardie, qui ont chacune leurs projets mobilité.

L'assemblée régionale réunie le 16 octobre devra donc prendre acte du débat et des contributions apportées. Mais également qu'il n'est pas suffisamment abouti et qu'il est nécessaire de le poursuivre plus globalement.

Répondre aujourd'hui à la pollution et à l'engorgement routier

Néanmoins nous ne pouvons pas ne rien faire, il y a urgence. La question aujourd'hui est de :

- réduire la pollution (question de santé publique) ;
- répondre à l'engorgement routier de la métropole aujourd'hui et non à l'horizon 2025 ;
- co-construire la mobilité métropolitaine puis régionale avec l'ensemble des partenaires concernés ;
- prendre en compte la raréfaction de l'argent public (principe de réalité) ;

- diffuser des solutions de mobilité durable (les moins polluantes possible) pour tous les habitants et partout dans la région ;
- prendre en compte le nouveau périmètre de la région Nord-Pas de Calais – Picardie : la Picardie a ses propres projets de mobilité dont il faut tenir compte.

Avec le TER, un bouquet de solutions et le changement des comportements

Les objectifs sont de :

- Organiser globalement la mobilité pour la desserte de la métropole autour d'un réseau TER équilibré :
 - en améliorant l'accessibilité par le TER de tous les territoires en termes de temps de parcours, de fréquence et de fiabilité ;
 - en coordonnant le TER à un bouquet de solutions (télétravail, aménagement des temps, covoiturage, modes actifs, autopartage, transports collectifs, voies réservées sur les grands axes...).
- Réduire la place de la voiture individuelle.
- Travailler à l'égalité des territoires sur le plan économique (développer l'économie sur les territoires pour limiter les déplacements).
- Puis construire de nouvelles mobilités sur les autres bassins de vie en région Nord-Pas de Calais – Picardie.

Une alternative construite par la Région avec l'ensemble des acteurs

En conclusion, l'alternative à ce projet existe pour un coût moindre (1,2 milliard d'€ d'après la contribution d'EELV au débat).

- Le réseau ferré existe : il faut le maintenir, le moderniser, améliorer son organisation et son exploitation.
- Les pistes du bouquet de solutions existent : il faut les mettre en œuvre, les dynamiser, les articuler avec le TER.
- Elles s'appuient sur un travail sur les changements de comportement des citoyens et des décideurs...

Pour poursuivre le débat, la nouvelle assemblée devra creuser ces solutions en s'appuyant sur une conférence de la nouvelle mobilité qui rassemblera largement tous les acteurs, des institutions et du grand public, qui ont participé au débat et apporté des contributions.

Ainsi, la conclusion de la CNDP affirme : « Il conviendrait de mettre en place une nouvelle gouvernance pour consolider la dynamique partenariale du projet, en y associant l'ensemble des acteurs du territoire » et « il serait souhaitable de poursuivre la concertation et l'information du grand public en mobilisant des méthodes et outils innovants, pour maintenir et élargir la communauté apparue pendant le débat. »

- **Jean-François CARON** et **Myriam CAU**, porte-paroles du groupe EELV au Conseil régional Nord-Pas de Calais
- **Marielle CUVELIER**, conseillère régionale, membre de la commission Transports
- **Vincent DHELIN**, secrétaire régional EELV Nord-Pas de Calais